

Lausanne, le 8 mars 2019

**Communiqué de presse**

## Réseau ferroviaire : une belle victoire d'étape pour la Romandie

### À Berne, le conseiller aux États Olivier Français a défendu les intérêts des Romands et des Vaudois

**Renforcer l'attractivité du train et garantir celle de toutes les régions : une priorité pour le PLR Vaud, qui se réjouit de la décision du Conseil des États intervenue hier. La Chambre parlementaire a décidé de débloquer près de 13 milliards de francs pour désengorger le rail d'ici à 2035. Une grande partie sera investie en Romandie, qui accuse un train de retard dans ses infrastructures ferroviaires. Une belle victoire d'étape, pour laquelle le conseiller aux États vaudois Olivier Français n'a pas hésité à mouiller sa chemise. Auteur d'une proposition de minorité, il a mis d'accord la majorité des membres de la commission des transports et des télécommunications pour ajouter le tronçon Lausanne-Berne dans la liste des mesures qui bénéficieront d'un crédit d'étude.**

Le conseiller aux États Olivier Français défend depuis longtemps le concept de la « Croix fédérale de la mobilité » et une révision du réseau ferroviaire suisse, afin d'y supprimer les disparités évidentes et d'en renforcer l'efficacité. Un projet largement soutenu par le PLR Vaud depuis de nombreuses années. Ce dernier se réjouit de la décision du Conseil des États d'injecter 13 milliards dans le « Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (étape d'aménagement 2035) » et de prendre en compte des projets vaudois, comme le tronçon Lausanne-Berne et le prolongement de la ligne Aigle-Leysin jusqu'aux remontées mécaniques. Deux projets défendus à Berne par Olivier Français.

La Romandie accuse un temps de retard conséquent au niveau de son réseau ferroviaire et de la vitesse à laquelle les trains y circulent. Il faut y remédier. Comme le soulève le conseiller aux États Olivier Français, « alors que la vitesse commerciale entre Lausanne et Berne est de 95 km/h, après Berne, on dépasse les 105 km/h ». Un déséquilibre qui doit s'effacer au profit d'une politique des transports équitable entre les régions de Suisse. En ligne de mire : garantir l'attractivité de toutes les régions de notre pays.

Il convient aujourd'hui de préparer le futur et de redessiner le réseau ferroviaire suisse pour augmenter l'attractivité du train, à la fois pour les citoyens et pour le commerce. À l'heure où nous cherchons des solutions pour limiter les émissions de CO<sup>2</sup>, investir dans le réseau ferroviaire est une logique que défend le PLR Vaud. Ce dernier a déjà pu montrer son intérêt pour la mobilité multimodale et notamment son soutien à des projets ferroviaires comme « Cargo souterrain » ([intervention](#) du président de parti et député Marc-Olivier Buffat au Grand Conseil). En 2013, la députée PLR Christelle Luisier Brodard déposait un [postulat](#) pour « désenclaver la Broye et assurer une liaison rapide vers Fribourg et Bern » et, dernièrement, le député PLR Stéphane Masson demandait au Conseil d'État « [pourquoi ne pas étudier l'aménagement d'une gare souterraine au niveau de l'EPFL ?](#) » sur la nouvelle ligne CFF entre Lausanne et Genève, tandis que le député Jean-Daniel Carrard appelait le Conseil d'État à soutenir [la création d'une halte CFF à Y-Parc](#) et que le député Patrick Simonin déposait une intervention intitulée « [Il faut sauver le génie ferroviaire vaudois](#) ». Pour ne citer que quelques récents exemples.

Le PLR Vaud se réjouit que ce vaste dossier de la « Croix fédérale de la mobilité » avance. Il remercie le conseiller aux États PLR Olivier Français pour ses inlassables efforts afin que les intérêts des Romands, et des Vaudois, soient pris en compte dans la politique fédérale des transports.

---

#### Contacts :

**Marc-Olivier Buffat**, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

**Olivier Français**, conseiller aux États PLR, 079 332 00 01

**Florence Gross**, vice-présidente du PLR Vaud, 079 709 85 68

**Alexandre Berthoud**, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

**Laurine Jobin**, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65